



FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE TENNIS

Clubs labellisés- Saison 2020/2021

Le Projet Club

Objectifs :

- Définir une politique d'aides aux clubs basé sur des projets et sur du long terme
- Accompagner les clubs dans leur développement en soutenant leur projet sportif
- Valoriser les actions menées au sein des clubs par les élus et les enseignants
- Créer une dynamique nationale pour augmenter le nombre de licenciés
- Donner des perspectives d'évolution aux clubs

Fonctionnement :

En parallèle au programme des clubs labellisés , la FRMT met en place un nouveau concept la Filière **Projet Club** . Il doit s'agir d'un véritable projet de DEVELOPPEMENT, qui doit apporter de la valeur ajoutée au club .

Elle se décline en plusieurs axes à savoir :

1. **PROJET EDUCATIF** -Promouvoir des compétitions internes de l'école de tennis & inter clubs , notions et formation à l'arbitrage de l'ensemble de l'école ...)
2. **PROJET SOCIAL** -Développement /Promotion du tennis Scolaire , Vulgarisation, Tennis Féminin ...
3. **PROJET SPORTIF** – Structure d'entraînements , Préparation Mentale , Structure Compétitions....

Le Comité du club et le Directeur sportif , responsables de la mise en place de ce programme, sont priés de faire parvenir à la FRMT leur projet sportif incluant les objectifs à atteindre au cours de la saison 2020/2021.

Il sera alors étudié et pourra donner lieu à une aide financière supplémentaire de la part de la FRMT.

La DTN aura **un rôle de conseil et d'accompagnement** afin de rendre les politiques des clubs cohérentes avec la politique nationale.

Vous trouverez en annexe le cahier de charge relatif à la labellisation .